

**DECRET N° 2000-327 DU 14 JUILLET 2000**

Portant nomination de Monsieur Innocent Brê  
ABALO en qualité de Directeur Adjoint de cabinet.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République  
du Bénin ;

VU la proclamation le 1<sup>er</sup> avril 1996 par la Cour constitutionnelle, des résultats  
définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;

VU le décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du gouvernement ;

VU le décret n° 97-176 du 21 avril 1997, portant attributions, organisation et  
fonctionnement du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de  
l'Administration Territoriale ;

Sur proposition du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration  
Territoriale ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 28 juin 2000 ;

**DECRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Monsieur Innocent Brê ABALO est nommé Directeur Adjoint de  
cabinet au cabinet du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de  
l'Administration Territoriale.

4

-D

3

4  
D  
3

**Article 2** : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 14 Juillet 2000

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



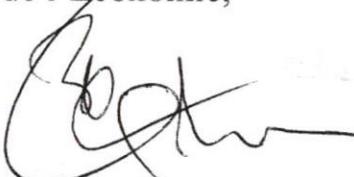
**Mathieu KEREKOU.**

Le Ministre d'Etat, chargé de la Coordination,  
de l'Action Gouvernementale, du Plan, du  
Développement et de la Promotion de l'Emploi,



**Bruno AMC JUSSOU**

Le Ministre des Finances  
et de l'Economie,



**Abdoulaye BIO-TCHAN**

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de l'Administration Territoriale,



**Daniel TAWEMA**

Ampliations : PR 6 A  
MISAT 4 MFE 4 A  
DGDDI-5 BN-DAN  
UNB-ENA-FASJF  
4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDI  
Autres Ministères 16 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCPC-D  
-DLC 3 GCOMB DCCT- INSAE 3 BCP-CSM-IGA  
3 INTERESSE 1 JO 1